

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024 - 18H00 Hôtel communautaire LESNEVEN

- CONSEIL COMMUNAUTAIRE -

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 40

Nombre de conseillers en exercice : 40 Nombre de conseillers présents : 30

Quorum atteint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt-quatre le 25 septembre à 18 heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle du conseil de l'hôtel communautaire à Lesneven sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente de la Communauté Lesneven Côte des Légendes le 19 septembre 2024, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents mesdames et messieurs les conseillers communautaires titulaires :

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	Х		
GUISSENY	CABON	Herveline		X	Mickaël CONQ
GUISSENY	CONQ	Mickaël	X		Arrivée au point 5
GUISSENY	RAPIN	Raphaël		X	Claudie BALCON
KERLOUAN	COLLIOU	Christian		Х	Marie-Jo GAC
KERLOUAN	GAC	Marie-Jo	Х		
KERLOUAN	GUÉZÉNOC	Georges		Х	Sandra ROUDAUT
KERNILIS	IMBERDIS	François-Xavier	Х		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	Х		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	Х		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	Х		
LE FOLGOËT	CASTEL	Odette		Х	Emmanuelle LE ROUX
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal		Х	Michel LE GALL
LE FOLGOËT	LE GALL	Michel	Х		
LE FOLGOËT	LE ROUX	Emmanuelle	Х		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	Х		
LESNEVEN	BERTHOU	Christine	Х		
LESNEVEN	BOUCHARE	Julien	Х		
LESNEVEN	CHAPALAIN	Claire	Х		
LESNEVEN	CORNIC	Pascal	Х		
LESNEVEN	KERMARREC	Nicolas		X	Claire CHAPALAIN
LESNEVEN	LOAËC	Guy	Х		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie	Х		
LESNEVEN	LE BIHAN	Sophie	Х		
LESNEVEN	QUINQUIS	Yves		X	Pascal CORNIC
PLOUDANIEL	BOUCKAERT	Isabelle	Х		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	Х		
PLOUDANIEL	MAYOL	Sandrine	Х		
PLOUDANIEL	SERVEL	Philippe	Х		
PLOUDANIEL	TANNÉ	Michel	Х		
PLOUIDER	LAGADEC	Marylène	Х		Arrivée au point 4
PLOUIDER	MAZÉ	David	Х		·
PLOUIDER	PAUGAM	René	Х		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ABGRALL	Sandrine	Х		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	Х		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ABAUTRET	Pierre	İ	Х	Pascal GOULAOUIC
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile		Χ	Louis BEAUGENDRE
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	Х		
SAINT-MEEN	MADEC	Jean-Pierre	Х		
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	Х		

Secrétaire de séance : François-Xavier IMBERDIS

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Liste des délibérations examinées en séance du 25/09/2024

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS		VOTE				
Institutions et vie politique						
Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 03 juillet 2024		Approuvé à l'unanimité				
Communication des décisions (bureau communautaire et marchés publics)		Information réglementaire				
Commande publique						
Mise en œuvre d'une politique d'achats durables		Approuvé à l'unanimité				
Rapport d'activité						
Présentation du rapport d'activité 2023 de la CLCL	88	Information réglementaire				
Cohésion sociale	T					
Nouveau projet social du Centre socioculturel intercommunal 2025 - 2028		Approuvé à l'unanimité				
Finances						
Demandes de subventions	90	Approuvé à l'unanimité				
Admissions en non-valeur 2024		Approuvé à l'unanimité				
Montant des provisions 2024		Approuvé à l'unanimité				
Fixation des montants de base minimum de la CFE		Approuvé à l'unanimité				
Création et modification de tarifs 2024		Approuvé à l'unanimité				
PCAET						
Poursuite du programme WATTY à l'école - convention FNCCR-ECO CO2-CLCL - années scolaires 2024-2025 et 2025-2026	95	Approuvé à l'unanimité				
Affaires générales						
Mise à jour du règlement de l'espace Kerjezequel		Approuvé à l'unanimité Abstention = 2 voix (Emmanuelle LE ROUX + pouvoir de Odette CASTEL)				
Mise en place du règlement d'utilisation du parc de véhicules	97	Approuvé à l'unanimité				
Aménagement du territoire						
Convention partenariale 2024 – 2026 avec l'ADEUPA	98	Approuvé à l'unanimité				
Avenant à la convention OPAH avec l'ANAH		Approuvé à l'unanimité				
Délégation du droit de préemption urbain (DPU) aux communes		Approuvé à l'unanimité				
Prorogation de la convention avec EHOP		Approuvé à l'unanimité				

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont affichées sur le site internet de la CLCL (https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations) et sont communicables sur support papier sur demande.

Art. L.2121-25: Nouvelles dispositions applicables au 1er juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.